



Déambulation citoyenne

Quartier du Blosen

10 06 2021

La déambulation est partie de la Place du Maréchal Leclerc à 18h20, pour se diriger vers l'école élémentaire du Blosen.

L'événement était animé par JÉREmyLamuzik, musicien, qui avait mis en place son « chapeaupulation », dans lequel les participants pouvaient écrire leurs idées.

La réunion qui a suivi la déambulation, et qui s'est déroulée à l'école du Blosen, consistait à discuter les différentes idées écrites dans le chapeau.

Il est rappelé aux participants que ces déambulations ont pour objectif de réfléchir à des améliorations pour le quartier. Les problématiques d'ordre privé et individuel doivent être transmises à contact@ville-thann.fr. La ville est soucieuse de répondre aux demandes et s'engage dans une démarche de transparence.

Idées

1) Sécurité et circulation :

Les participants ont principalement fait remonter la problématique de la sécurité routière. Ils constatent que de nombreux véhicules dépassent les vitesses autorisées, ainsi qu'une présence accrue des véhicules sur le quartier, notamment avenue Pasteur.

Les participants souhaitent que les zones 30 soient respectées. Ils se demandent quelles sont les différences entre un panneau zone 30 rectangulaire et un rond, sachant que le rectangle correspond en règle générale à une indication, le rond à une obligation. Ils se demandent s'ils ont la même valeur juridique.

- ➔ Le panneau rectangulaire annonce une zone 30, ce qui implique une réglementation spécifique. Pour prendre un exemple, en zone 30, toutes les intersections sont des priorités à droite. Le panneau rond, à l'inverse, précise seulement une limitation de vitesse.

Les participants affirment que les véhicules circulent vite car les **routes** sont larges. Il pourrait être envisagé de **réduire leur largeur via des pistes cyclables ou des trottoirs plus larges**.

- ➔ Un projet de ce type est en cours avenue de Gubbio, où une voie verte va être aménagée. La Ville a obtenu une subvention dans ce cadre et les travaux sont prévus pour 2022-2023.

L'aménagement de pistes cyclables dans le cadre de la voie verte réduira la largeur de la route.

- ➔ Si le projet Gubbio est déjà en route, la discussion reste ouverte sur un secteur proche : la place de la 5^{ème} DB, devant le Lycée Scheurer-Kestner. Une discussion est en cours avec le lycée et le projet s'oriente vers l'installation de bancs, tables et chaises pour offrir aux jeunes un espace de convivialité. Les riverains seront invités à donner leur avis également.

Les participants se questionnent sur la pertinence d'installer des coussins berlinois ou des gendarmes couchés pour faire respecter la limitation de vitesse. En effet, les véhicules ralentissent en arrivant à proximité de ces dispositifs pour ré accélérer ensuite. Ils proposent de **s'inspirer de ce qui est fait dans d'autres villes et de solutions techniques éprouvées par des spécialistes.**

- ➔ A cet égard, il existe un feu à Vieux-Thann équipé d'un radar, qui se met au rouge lorsqu'il repère un véhicule arrivant trop rapidement.

Les participants se questionnent sur le plan de circulation à Thann, qui entraîne de nombreux bouchons, et notamment l'accès à la rue Kléber par la RD1066. L'avenue Pasteur est très fréquentée et les participants y constatent également d'importants bouchons, certains allant parfois jusqu'à Vieux-Thann.

Les participants se demandent si la Mairie de Thann a les compétences nécessaires pour faire respecter la vitesse.

- ➔ La Ville peut en effet agir et faire des aménagements en ce sens. Faubourg des Vosges, par exemple, une écluse a été installée et un dispositif similaire pourrait être installé avenue Pasteur en arrivant de Leimbach.
 - Les participants craignent que les véhicules ralentissent au niveau de l'écluse pour accélérer à nouveau ensuite.
- ➔ Le radar pédagogique peut être temporairement installé dans le quartier.
 - Les participants ne sont pas certains de l'efficacité de ce dispositif.

Les participants se questionnent sur la date de réalisation du Barreau qui fera le lien entre Leimbach, Vieux-Thann et Thann.

Les participants pensent que la création de **vrais trottoirs, de pistes cyclables et d'îlots de sécurité pour les piétons** permettront de baisser la vitesse et la dangerosité des véhicules sur le secteur.

Une piste cyclable remonte jusqu'au carrefour Carpentier mais, ensuite, il n'y a plus de continuité cyclable.

- ➔ Dans le cadre du Plan vélo, un axe cyclable va être créé au niveau de la rue Saint-Georges et de la rue de la Paix. Cet axe est plus propice à la circulation des vélos que l'avenue Pasteur, mais cela n'empêche pas de développer une piste cyclable sur cette avenue.

Au niveau de certaines voies d'accès vers l'avenue Pasteur, des camionnettes stationnent, nuisant à la visibilité des personnes souhaitant rejoindre cet axe. Elles sont dans leur bon droit, et il est demandé s'il est possible d'interdire leur stationnement et de le déplacer un peu plus loin.

La circulation est très importante au niveau de l'école du Blosen et de nombreux parents déposent leurs enfants à la porte de l'école, causant des problèmes de circulation.

2) Présence de la Mairie dans le quartier :

Les participants précisent que, à leur sens, la Mairie n'est que peu présente au sein de leur quartier. De par leur position géographique, ils ont un sentiment d'éloignement avec la ville. Ils précisent également que les riverains du quartier se dirigent plus facilement vers Cernay que vers Thann, l'accès au centre-ville de Thann n'étant pas aisé depuis le quartier du Blosen (manque de trottoir, de pistes cyclables...).

Ils proposent que circule sur le secteur un **bus-mairie**, qui répondrait aux demandes des riverains et leur apporterait une aide administrative. Ce bus pourrait venir une fois par mois.

Ils proposent également **que les élus et les agents de la Ville soient plus présents sur le terrain**, en fonction de leurs possibilités et de leur disponibilité.

- ➔ La permanence des élus qui se déroule les week-ends au marché pourrait s'implanter de temps en temps dans le quartier du Blosen.

Les participants souhaitent également une **présence renforcée de la Police Municipale** sur leur quartier. Ils considèrent que cette présence renforcée permettra notamment un meilleur contrôle des excès de vitesse. Ils se demandent également si ces agents sont assermentés pour verbaliser.

- ➔ La Police Municipale compte à nouveau 5 agents et va donc pouvoir accentuer sa présence sur le secteur, sur des plages horaires plus larges. Les agents de la Police Municipale sont assermentés pour verbaliser des excès de vitesse.

3) Attractivité, embellissement, festivités :

Les participants pensent que la ville de Thann est de moins en moins attractive et qu'elle devrait donc engager des actions fortes pour soutenir les commerçants, notamment ceux du centre-ville.

- ➔ On constate de moins en moins de locaux vides au centre de Thann, il y a plusieurs ouvertures de commerces.

Les participants souhaitent accroître la place du végétal dans le quartier. Il est proposé d'**installer des potagers et des jardins partagés**.

- ➔ La Ville est favorable au développement de « permis de végétaliser », soit des plantations réalisées par les habitants et gérées directement par eux. Si des riverains du Blosen souhaitent créer des espaces de ce type, la mairie les soutiendra.

Les participants souhaitent que pour les fêtes de Noël il y ait aussi **des décorations au Blosen**.

Il pourrait être intéressant d'**installer des bancs** (lourds et vissés dans le sol) à certains endroits qui en manquent. L'espace vert entre la rue Jeanne d'Arc et la rue Clémenceau pourrait accueillir ce type de matériel.

Il pourrait être intéressant d'installer par endroit **des tables d'échecs**, comme ça se fait ailleurs. Cela pourrait créer un espace de convivialité.

Les participants souhaiteraient pouvoir organiser des **manifestations festives dans le quartier**. Ils ressentent un certain repli des habitants chez eux.

- ➔ Ils peuvent organiser un événement dans le cadre de la fête des voisins, qui se déroule le 17 septembre à Thann. La ville peut alors mettre du matériel à disposition des habitants qui souhaitent en disposer.

Les participants proposent également d'organiser des **festivités thématiques, notamment culturelles**, qui pourraient être l'occasion pour chacun de découvrir une culture particulière présente sur le quartier.

- ➔ Les citoyens peuvent être à l'origine de ce type d'animation. La ville ne peut pas tout organiser, mais elle peut accompagner des initiatives de ce type.
- ➔ Si le quartier se mobilise, l'idée pourra faire son chemin chez d'autres riverains.

Il est proposé également qu'un animateur (musicien, danseur...) organise de temps à autres des événements gratuits en plein air auxquels les riverains pourraient participer.

4) Eclairage :

Les participants souhaitent **réduire la lumière dans leur quartier**. Ils constatent également que les lampadaires ne fonctionnent pas tous de la même manière : certains s'éteignent quand il fait vraiment nuit, d'autres avant ; certains sont équipés de LED, d'autres d'ampoules au Sodium.

- ➔ L'éclairage public est une compétence de la Communauté de communes et elle procède actuellement au remplacement de toute les ampoules à Sodium par des LED.
- ➔ La Communauté de communes installe actuellement des horloges astronomiques sur les armoires électriques de la ville. Ces horloges permettront de contrôler directement les horaires d'allumage et d'extinction des lampadaires, et il sera possible d'éteindre tous les lampadaires la nuit.
- ➔ Une expérimentation va être faite en ce sens sur l'ensemble de la Ville. La lumière sera éteinte entre 00h et 4h30 et, suite à cela, les citoyens seront consultés afin de savoir s'ils souhaitent pérenniser la démarche. De nombreuses communes voisines ont mis en place la démarche ou la réalisent actuellement.

5) Autres

Il manque des poteaux au niveau d'un accès menant à un lotissement allée des noisetiers. Les usagers croient qu'il s'agit d'une voie publique et s'y garent.

Les riverains n'ayant pas pu récupérer leurs sacs de tri pourront-ils les récupérer ailleurs ?

- ➔ Ils peuvent se rendre en mairie jusqu'au 23 juillet pour récupérer leur dotation. Après cela, avant la prochaine distribution, ils peuvent se rendre au Syndicat Mixte Thann-Cernay à Aspach-Michelbach pour récupérer des sacs s'il leur en manque.

Les services de la propreté urbaine ne ramassent pas les poubelles.

Les journées citoyennes de 2022 se dérouleront par quartier.